

Road book coureur n°1 : ARWS 2024 – Raid In France – Nouvelle Aquitaine

Cartes : 1 à 7, passeport et road book n°1

Rappel général :

Chaque équipe doit pointer obligatoirement à l'arrivée et au départ de chaque CP et AT

Pointage obligatoire de chaque balise en présence des 4 équipiers.

Toutes les balises sont obligatoires sous peine d'une pénalité de 24h par balise manquée. La volonté doit être de chercher la balise sous peine de mise hors course.

- Vous pouvez rencontrer des barrières. Il est impératif de les refermer à l'identique si elles étaient fermées et de les laisser ouvertes si elles étaient ouvertes.
- Si vous devez passer au-dessus d'une clôture, vous devez faire attention à ne pas l'endommager. Toute infraction avérée sera immédiatement sanctionnée par la mise hors course de l'équipe.
- Il est interdit de traverser les cultures.
- Vous devez respecter la tranquillité des troupeaux et passer au large.
- Certaines sections sont en l'intérieur de zones protégées : vous devez y respecter les règles spécifiques : vous devez rester sur les chemins existants, il est interdit de sortir de ces chemins et de couper les lacets. Le non-respect de celles-ci entraîne la disqualification.
- Certaines zones sont interdites, matérialisées sur les cartes (/////), vous devez les contourner impérativement.
- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

passage interdit ==X== passage autorisé ==(X== passage interdit

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.
- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.
- Le port du casque est obligatoire en VTT, packraft, canyon, et cordes sauf indication contraire dans le road book.

- Vous êtes entièrement responsables de vos actes

Section Prologue – Orientation – carte : Prologue

Distance : 3km – Dénivelé + : 40m – Dénivelé - : 65m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf : 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline kayak sauf sac pagaie

Voir rappel général

L'ordre de pointage des balises est libre

Vous devez rester derrière l'ouvreur en vélo jusqu'à la prise de la carte.

Vous pouvez laisser votre matériel obligatoire où vous voulez pendant le prologue après la prise de la carte

La balise 9 du prologue doit être pointée avec tout votre matériel obligatoire.

1 : Coude de sentier

2 : Haie

3 : Arbre

4 : Intersection ruisseau et sentier

5 : Extrémité de haie

6 : Panneaux sportifs

7 : Mini passerelle

8 : Cabanon en bois

9 : « Chez Fanny »

Au point 9, vous devez laisser votre carte Prologue avec les poinçons et prendre les cartes 1 à 7, le roadbook et le passeport N°1.

Si vous avez une pénalité pour la section prologue, vous la ferez à AT1

Section A – Packraft/Trek1 – carte : 1

Distance : 18km – Dénivelé + : 125m – Dénivelé - : 195m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf : 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline kayak sauf sac pagaie

Voir rappel général

Le port de la combinaison et du casque est uniquement obligatoire durant toutes navigations entre la zone d'embarquement et K1.

Suivre les instruction données par l'organisation pendant la descente et aussi celles des panneaux situés le long de la rivière.

Vous devez respecter la zone d'embarquement signalée par de la rubalise.

Si vous devez descendre des bateaux lors de la descente de « La Vézère », ne pas marcher dans l'eau mais sur la rive au maximum.

K1 : Crique

K2 : Bord du lac

K3 : pied de la cascade (rive gauche)

K4 : Bord du chemin

Embarquement interdit avant CP1

CP1 : embouchure du ruisseau (crique)

Débarquement obligatoire en amont de la zone interdite.

AT1 : Parking – rive droite de la rivière, en aval du barrage



Vous devez laisser à l'organisation : 4 caisses vélo et le sac pagaie

Section B – VTT1 – carte : 1

Distance : 41km – Dénivelé + : 1070m – Dénivelé - : 805m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline VTT

Voir rappel général

- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

== **passage interdit** ==X== passage autorisé ==(X== **passage interdit** ==

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.

- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.

K5 : Jonction de pistes

K6 : Jonction de pistes

K7 : Coude de piste

K8 : Intersection ruisseau et sentier

CP2 : Angle Nord de l'étang

K9 : Jonction de pistes

Soyez prudent sur la D940, fort trafic

K10 : Jonction de pistes

AT2 : Cour du Château



Vous devez laisser à l'organisation : les 4 caisses vélo et la caisse A
Nourriture disponible uniquement durant les heures d'ouverture.

Section C – Trek1 – carte : 2

Distance : 13km – Dénivelé + : 610m – Dénivelé - : 510m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines

Voir rappel général

K11 : Sommet

K12 : Sommet

K13 : Sommet

K14 : Bord de piste

AT3 : Camping (bord du Lac)



Vous devez laisser à l'organisation : le sac pagaie

Section D – Packraft/Trek2 – carte : 3

Distance : 14km – Dénivelé + : 770m – Dénivelé - : 770m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline kayak sauf casques + cordes à lancer + combinaisons

Voir rappel général

La navigation de nuit est autorisée. De nuit, il est obligatoire d'avoir allumé un cyalume attaché au gilet par coureur, une lampe stroboscopique par packraft et une lampe de longue portée.

Les balises sont pointées obligatoirement dans l'ordre de B1 à B10.

Vous devez obligatoirement passer entre la bouée « Ertips » jaune et la berge au niveau de « Châteaucourt », rond rouge sur la carte.

B1 : Arbre

Attention, entre B1 et B2 vous pouvez rencontrer des voitures, restez en file indienne sur le bord de la route.

B2 : Arbre

Entre B2 et B3, passage obligatoire à l'Ouest de l'Ile située au niveau de « Port Crozat »

B3: Sommet

B4 : Bord de piste (sommet)

B5 : Abreuvoir

B6 : Arbre

B7 : Bord de piste

B8 : Plage

B9 : Début de la piste

Entre B9 et B10, rester sur les entiers ou chemins aménagés

B10 : Abri en bois

AT4 : Plage (pointe Nord)



Nourriture disponible uniquement durant les heures d'ouverture.

Vous devez laisser à l'organisation : 4 caisses vélo, les caisses A, B et le sac pagaie

Section E – VTT2 – cartes : 4 – 5 - 6

Distance : 89km – Dénivelé + : 1650m – Dénivelé - : 1460m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + liste discipline VTT

Voir rappel général

- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

== passage interdit ==(X)== passage autorisé ==(X== passage interdit ==

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.

- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.

K15 : Passerelle

K16 : Jonction de pistes

K17 : Jonction de pistes

K18 : Jonction de pistes

K19 : Coude de pistes

K20 : Jonction de pistes

Attention lors de la traversée de la N89, fort trafic.

Information : la voie de chemin de fer est désaffectée.

K21 : Jonction de piste

Rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer transformée en piste et descendre la rivière « le Chavanon »

AT5 : Jonction de pistes et route



Vous devez laisser à l'organisation : 4 caisses vélo, la caisse A et le sac pagaie.

Section F – Packraft/Trek3 – carte : 7

Distance : 25km – Dénivelé + : 30m – Dénivelé - : 310m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline kayak

Voir rappel général

Le port de la combinaison et du casque est uniquement obligatoire durant toutes navigations entre K22 et CP3.

Suivre les instruction données par l'organisation pendant la descente et aussi celles des panneaux situés le long de la rivière.

Il est interdit de traverser les tunnels entre K22 et CP3.

La navigation de nuit est autorisée. De nuit, il est obligatoire d'avoir allumé un cyalume attaché au gilet par coureur, une lampe stroboscopique par packraft et une lampe de longue portée. Entre K22 et CP3, cette navigation de nuit pourra être autorisée par l'organisation au départ de la section en fonction des conditions atmosphériques.

K22 : Jonction de ruisseaux

CP3 : Digue (rive droite)

Entre CP3 et AT6, vous devez naviguer rive droite de la Dordogne

AT6 : Plage



Nourriture disponible uniquement durant les heures d'ouverture.

Vous devez laisser à l'organisation : les caisses B et le sac pagaie

Road book coureur n°2 : ARWS 2024 – Raid In France – Nouvelle Aquitaine

Cartes : 8 à 14, passeport et road book n°2

Rappel général :

Chaque équipe doit pointer obligatoirement à l'arrivée et au départ de chaque CP et AT

Pointage obligatoire de chaque balise en présence des 4 équipiers.

Toutes les balises sont obligatoires sous peine d'une pénalité de 24h par balise manquée. La volonté doit être de chercher la balise sous peine de mise hors course.

- Vous pouvez rencontrer des barrières. Il est impératif de les refermer à l'identique si elles étaient fermées et de les laisser ouvertes si elles étaient ouvertes.

- Si vous devez passer au-dessus d'une clôture, vous devez faire attention à ne pas l'endommager. Toute infraction avérée sera immédiatement sanctionnée par la mise hors course de l'équipe.

- Il est interdit de traverser les cultures.

- Vous devez respecter la tranquillité des troupeaux et passer au large.

- Certaines sections sont en l'intérieur de zones protégées. Vous devez y respecter les règles spécifiques : vous devez rester sur les chemins existants, il est interdit de sortir de ces chemins et de couper les lacets. Le non-respect de celles-ci entraîne la disqualification.

- Certaines zones sont interdites, matérialisées sur les cartes (/////), vous devez les contourner impérativement.

- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

== passage interdit ==X== passage autorisé ==(X== passage interdit ==

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.

- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.

- Le port du casque est obligatoire en VTT, packraft, canyon et cordes sauf indication contraire dans le road book.

- Vous êtes entièrement responsables de vos actes

Section G – Trek2 + cordes – carte : 8

Distance : 11km – Dénivelé + : 340m – Dénivelé - : 480m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + Liste cordes

Voir rappel général

K23 : Bord de piste

K24 : Pied du pylône

K25 : Jonction de sentiers

CP4 : Sommet des Orgues (falaises)

Suivre les instructions données par l'organisation, il est obligatoire d'utiliser votre équipement durant toute la section et vous devez toujours avoir au minimum un point d'attache avec les équipements installés.

Le parcours de cordes est obligatoire.

K26 : Bord de ruisseau (petite cascade)

AT7 : Champ



Vous devez laisser à l'organisation : la caisse B, le sac pagaie et votre matériel cordes et uniquement celui-ci dans le sac fourni par l'organisation .

Section H – Packraft/Trek4 – cartes : 8 - 9

Distance : 64km – Dénivelé + : 1050m – Dénivelé - : 870m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + liste discipline kayak

Voir rappel général

La navigation de nuit est autorisée. De nuit, il est obligatoire d'avoir allumé un cyalume attaché au gilet par coureur, une lampe stroboscopique par packraft et une lampe de longue portée.

Le port de la combinaison et du casque est obligatoire durant toutes navigations entre K32 et K34.

Suivre les instructions données par l'organisation pendant la descente et aussi celles des panneaux situés le long de la rivière.

K27 : Angle de mur

An niveau de la Centrale électrique de « Val Beneyte » (de 100m en amont jusqu'à 100m en aval) obligation de naviguer contre la rive gauche de la « Dordogne ». Risque de rejet très fort d'eau

K28 : Rive droite (aval de la petite cascade)

Interdiction de naviguer en aval de K28

K29 : Sommet

Interdiction d'embarquer en amont de K30

K30 : Rive droite (rocher, 500m en aval du pont)

CP5 : Débarcadère (« Pont de Lamirande »)

K31 : Jonction de ruisseaux

K32 : Plage (rive droite de la « Luzège », en amont de la passerelle)

K33 : Jonction de ruisseaux

K34 : Rive droite de la « Dordogne »

CP6 : Embouchure du « Ruisseau de la Cascade »

A CP6 vous récupérez votre sac organisation avec les baudriers

Suivre les indications données par l'organisation en fonction du niveau de l'eau.

K35 : Lit du ruisseau

K36 : Pied de la cascade

AT8 : Jonction de piste et route.



CUT-B – AT8 - A partir du mercredi 03 juillet à 10h00 : les équipes iront directement en vélo à AT10 en passant par « La Bessade », « Vieilzot », « La Plaze », « Feyt », « Servières le Château », « Le Coudert », Le Sirieix », « Combe Lescure », « Charlannes », « Doustret », « Croisy », « L’Hopital », « Esbourbaniers », « Laygues », Saulières » et « Pont de Vaur » . Parcours obligatoire. Le temps minimum pour faire cette section est 6h00. Départ d’AT10, le mercredi 03 juillet à 16h00 au plus tôt.

CUT-A – AT8 - A partir du mercredi 03 juillet à 17h00 : les équipes iront directement en vélo à AT12 en passant par « Labouloire », « La Chapeloune », « Saint Merd de Lapeau », « Marcillac la Croisille » et « Le Moulin de Chabanier ». Parcours obligatoire. Le temps minimum pour faire cette section est 6h00. Départ d’AT12, le mercredi 03 juillet à 23h00 au plus tôt.

Vous devez laisser à l’organisation : 4 caisses vélo, la caisse A et le sac pagaie.

Section I – VTT3 – carte : 10

Distance : 31km – Dénivelé + : 510m – Dénivelé - : 560m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + liste discipline VTT

Voir rappel général

- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

passage interdit ==X== passage autorisé ==(X== passage interdit

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.

- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.

K37 : Jonction de pistes

K38 : Intersection ruisseau et piste

K39 : Jonction de pistes

K40 : Intersection ruisseau et piste

AT9 : Aire de piquenique



Vous devez laisser à l'organisation : 4 caisses vélo, les caisses A et B et le sac pagaie.

Section J Packraft/Trek5 – cartes : 10 - 11

Distance : 35km – Dénivelé + : 700m – Dénivelé - : 1170m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + liste discipline kayak

Voir rappel général

La navigation de nuit est autorisée. De nuit, il est obligatoire d'avoir allumé un cyalume attaché au gilet par coureur, une lampe stroboscopique par packraft et une lampe de longue portée.

Suivre les instructions données par l'organisation pendant la descente et aussi celles des panneaux situés le long de la rivière.

K41 : Sommet

K42 : Rive droite de la rivière

CP7 : Cabane en bois

Vous allez progresser dans un lieu privé, ouvert au public et historique, « Les Tours de Merle ». Respecter les lieux et soyez silencieux. Vous devez obligatoirement suivre les cheminements signalés, interdiction de « couper » les lacets ou détours. Tout manquement sera sanctionné par la mise hors course de l'équipe.

Vous pouvez laisser vos affaires au pied des tours pour aller pointer, **l'équipe au complet**, les balises. Attention à ne pas gêner le passage des visiteurs.

K43 : Sommet de la tour (drapeau)

K44 : Sommet de la tour (drapeau)

Interdiction de naviguer en amont de Laval.

Pour rejoindre Laval, après K44, contourner les tours rive droite de la « Maronne » puis traverser rive gauche à la hauteur des dernières ruines, continuer ensuite jusqu'à l'usine hydroélectrique, traverser de nouveau (passerelle) et continuer rive droite.

Entre Laval et le débarquement le port du casque n'est pas obligatoire

K45 : Rive droite de la « Maronne »

Il existe un déparquement au niveau de la double ligne électrique.

Interdiction de débarquer en aval de la zone interdite située en amont du barrage

K46 : Petite colline (Rochers)

En cas de navigation sur la « Maronne » entre K46 et CP8, le port du casque est de nouveau obligatoire.

Faire très attention en arrivant à CP8, gros rappel au niveau de l'usine hydroélectrique. Bien respecter les panneaux de signalisation.

CP8 : Rive gauche de la « Maronne » (en amont de l'usine hydroélectrique)
Suivre les instructions données par l'organisation pour ré-embarquer en aval de l'usine.

Rappel : Le port du casque est obligatoire entre CP8 et AT10.

AT10 : Rive droite de la « Dordogne » (Champ)



Vous devez laisser à l'organisation : la caisse B et le sac pagaie

Section K – Trek3 – cartes : 11 - 12

Distance : 41km – Dénivelé + : 1420m – Dénivelé - : 1160m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines

Voir rappel général

Au départ d'AT10, il existe un sentier qui remonte une partie du « Ruisseau de Combe Jean » en direction de K47

K47 : Jonction de ruisseaux

K48 : Intersection de ruisseau et piste

K49 : Angle du bois

Attention lors de la traversée de la D921, fort trafic

K50 : Intersection ruisseau et sentier

K51 : Pied de la cascade

Pour rejoindre la D1120, au niveau de « L'Etrange » longer le ruisseau en restant au bord de la rive gauche pour ne pas piétiner le champ. Attention lors de la traversée de la route : fort trafic.

K52 : Jonction piste et route

K53 : Pont

K54 : Angle Est de l'étang

K55 : Rive droite du ruisseau

AT11 : Bâtiment



Vous ne devez rien laisser à l'organisation

Section L – Packraft1 – carte : 12

Distance : 7km – Dénivelé + : 0m – Dénivelé - : 0m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines sauf : 1 abri d'urgence, 1 sac de couchage + liste discipline kayak

Voir rappel général

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire durant toute la section.

La navigation de nuit est autorisée. De nuit, il est obligatoire d'avoir allumé un cyalume attaché au gilet de chaque coureur, une lampe stroboscopique par packraft et une lampe de longue portée.

AT12 : Rive gauche de la « Doustre » (Champ)



Vous devez laisser à l'organisation : 4 caisses vélo, les caisses A et B et le sac pagaie.

Section M – VTT4 – cartes : 12 -13 - 14

Distance : 75km – Dénivelé + : 2000m – Dénivelé - : 1860m

Matériel obligatoire : Liste toutes disciplines + liste discipline VTT

Voir rappel général

- Toutes les routes départementales (D...), nationales (N...) sont interdites sauf les portions ou traversées autorisées :

== **passage interdit** ==**X**== passage autorisé ==(**X**== **passage interdit** ==

- Les routes sont ouvertes à la circulation, vous n'êtes pas prioritaires, vous devez respecter le code de la route et rouler en file indienne. Interdiction de rouler de nuit sans les feux avant et arrière allumés.

- Le gilet fluorescent doit être visible la nuit.

Au niveau de « la Rebeyrotte », **passage sous la route D1089 -N89 obligatoire** par une buse située à gauche de la voie d'accès. **N89 interdite**

K56 : Jonction de pistes

CP9 : Sommet (tables de pique-nique)

CUT-C – CP9 - A partir du vendredi 05 juillet à 02h00 : les équipes iront directement en vélo à CP10 en passant par « Franchesse », « Lanour », « La Vialle » et « Puy du Roc Bas ». Parcours obligatoire. Le temps minimum pour faire cette section est 3h00. Départ de CP10, le vendredi 05 juillet à 05h00 au plus tôt.

K57 : Sommet

K58 : Coude de sentier

CP10 : Jonction de piste et route

K59 : Jonction de pistes

K60 : Intersection ruisseau et sentier

K61 : Bord de piste

K62 : Bord de piste

De K62, suivre le balisage pour rejoindre l'arrivée

ARRIVEE : Esplanade « Centre Sportif des 1000 Sources »

Un repos bien mérité et une bonne bière !!!!! Félicitation